



Réponse du Conseil d'Etat à un instrument parlementaire

Question Eric Collomb

2014-CE-61

Projet de Jeux Olympiques en Romandie pour 2026: et pourquoi sans Fribourg ?

I. Question

En marge des derniers Jeux Olympiques d'hiver de Sotchi, certains membres du CIO ont reconnu qu'il était temps de revenir à des Jeux plus "écologiques" que ceux de Sotchi. La démesure Russe a choqué et le redimensionnement des Jeux Olympiques d'hiver, avec des joutes sportives se tenant sur des sites existants, est programmé. Dans ce contexte, la Suisse a une belle carte à jouer.

Dans "Le Matin dimanche" du 9 mars dernier, j'ai pu lire qu'un projet romand était à l'étude depuis une année. Malheureusement le canton de Fribourg ne figure pas sur la liste des partenaires de ce projet olympique, puisque c'est une coalition des cantons de Genève, Vaud et du Valais qui détient les clés de ce rêve olympique. Je suis surpris que notre canton ne soit pas intégré à ce projet Romand, car le Sud du canton et ses Préalpes, tout comme Fribourg et sa patinoire pourraient à coup sûr accueillir une discipline olympique.

En effet, une carte des sites potentiels a été élaborée par les initiateurs du projet¹. Celle-ci englobe clairement les Préalpes fribourgeoises qui deviennent du coup potentiellement "olympiques". La nouvelle patinoire de Fribourg (qui sera certainement construite d'ici 2026 ...) serait également un site très intéressant pour les joutes de hockey sur glace.

L'article susmentionné nous apprend également que le long chemin débutera ce printemps avec une table ronde à l'invitation de la Ville de Genève. Celle-ci réunira les conseillers d'Etat concernés et le comité d'initiative. A en croire les initiateurs du projet, le canton de Fribourg est purement et simplement absent de ces discussions. Pourtant, dans le cadre du développement économique de la "région Romandie" au travers du GGBA, il me semble que notre canton dispose des relations nécessaires pour être consulté dans le cadre d'un projet comme celui des Jeux 2026. En effet, au-delà des aspects sportifs, le levier de développement économique découlant d'une manifestation de portée mondiale est extrêmement puissant et il serait très regrettable que nous en soyons écartés.

Je prie donc le Conseil d'Etat de bien vouloir répondre aux questions suivantes:

1. Le Conseil d'Etat était-il au courant de ce projet ?
2. Le canton de Fribourg a-t-il été approché par le comité d'initiative pour l'organisation des Jeux Olympiques 2026 en Suisse romande ? Si non, le Conseil d'Etat va-t-il tenter d'intégrer ce comité d'initiative ?
3. Comment le Conseil d'Etat évalue-t-il une possible participation du canton de Fribourg dans l'organisation des Jeux 2026 en Suisse?

¹ Voir annexe

4. Vu les relations que nous entretenons dans le cadre du GGBA, le Conseil d'Etat ne trouve-t-il pas étonnant de retrouver le canton de Fribourg dans le périmètre des sites olympiques potentiels, mais en dehors du comité d'initiative ?

12 mars 2014

DES JO 2026 AU COEUR DES ALPES: LES SITES POTENTIELS À MOINS DE DEUX HEURES DE ROUTE



PHOTOS: P.M. TACCA, O. VOBELSANG, GOOGLE EARTH / SOURCES: SAT VALAIS, SAT VAL D'AUD, REGRON, RHÔNE-ALPES

II. Réponse du Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat s'intéresse aux différents projets de Jeux Olympiques en Suisse ; il avait notamment répondu à la consultation fédérale en lien avec une candidature suisse aux Jeux Olympiques d'hiver. Pour mémoire, en janvier 2011, le Comité national olympique (CNO) suisse avait annoncé que cinq zones en Suisse avaient indiqué leur intérêt pour une candidature aux Jeux Olympiques de 2022: Genève, le Valais, les Grisons, Lucerne/Suisse centrale et Berne. Au final, c'est la candidature de Saint-Moritz qui a été retenue par le CNO suisse. Le 3 mars 2013, une votation populaire a eu lieu dans le canton des Grisons et le non l'emportant, la candidature grisonne est devenue caduque. Le Conseil d'Etat note aussi qu'une candidature pour les Jeux Olympiques de la jeunesse 2020 à Lausanne est en cours et qu'il paraît difficile de cumuler les candidatures.

Le Conseil d'Etat a pris connaissance de ce projet de la même manière que Monsieur le député, par la presse. Cependant, il est à noter que même la Ville de Genève, qui d'après l'article serait candidate, était elle aussi surprise de cette information. On constate donc que ce projet en est à ses débuts et peut-être que les choses seront amenées à évoluer durant les prochaines années.

Le canton de Fribourg n'a pas été approché pour ce projet, mais s'y est intéressé à la suite de cette lecture du journal. Le Conseil d'Etat va donc suivre l'évolution de ce dossier et y donnera la suite qui conviendra au moment voulu.

Il est évidemment trop tôt pour se prononcer sur une éventuelle participation puisqu'il n'y a pas de candidature officielle. Il est vrai que cela serait une opportunité pour notre canton, mais qui nécessite bien sûr beaucoup de travail et d'organisation en amont. Différents éléments devront être analysés avant de se lancer dans un tel projet, comme par exemple les moyens du canton, les frais engendrés mais également les retombées économiques et financières d'une manifestation d'une telle envergure. Tout ceci n'est pour l'instant pas d'actualité car le projet n'en est qu'à ses balbutiements et le Conseil d'Etat évaluera le cas échéant les possibilités de participation à un tel événement.

11 juin 2014